



Conditions générales de vente

Edition 2018

Article 1 – Domaine d'application

L'agence événementielle Exaequo Communication exploitante et éditrice du site www.theirishtrail.com, au capital social de 5000€ et de forme juridique SARL, a pour objet l'organisation, la promotion et la commercialisation d'événements sportifs en France et à l'Étranger.

Son siège social est à Verson, 85, rue de l'avenir. (RCS Caen – 501 038 467 00038).

Son numéro de TVA intracommunautaire est le FR 18501038467.

Les présentes Conditions Générales de Ventes régissent sans restriction la commercialisation des inscriptions au trail The Irish Trail et sont accessibles depuis le site www.exaequovoyages.com.

Elles sont conclues entre la société Exaequo Communication et toute personne physique ou morale, dénommée ci-après « le Participant ».

Toute commande effectuée sur le site www.exaequovoyages.com implique obligatoirement l'acceptation sans réserve par le Participant des présentes conditions générales de ventes, ci-après nommées CGV.

Les CGV précisent les conditions d'inscriptions, de paiement, et d'annulation pour les inscriptions au trail The Irish Trail commandées par le Participant qui agit en qualité d'acheteur non professionnel sur le site www.exaequovoyages.com.

Ces CGV s'appliquent pour l'édition 2017 de The Irish Trail qui aura lieu du 19 au 26 mai 2018.

Le Participant déclare avoir pris connaissance des CGV et les avoir acceptées en cochant la case « j'accepte les Conditions générales de Ventes » avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne.

Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures.

Article 2 – Contenus des Inscriptions

Un nombre maximum de participants est fixé chaque année. Lorsque le nombre maximum de participants sera atteint, toute inscription nouvelle sera refusée mais il peut être possible de s'enregistrer sur une liste d'attente. Les inscriptions seront clôturées au plus tard le 31 mars précédent l'événement dans la limite des places disponibles.

Un tarif unique est fixé à **1 750 euros** par concurrent + les frais de paiement en ligne (1% du prix de vente + 0,40cts) soit 17,90€.

Plus aucune inscription ne sera possible après le 31 mars 2018.

L'inscription comprend :

- Le dossard et la participation à la course
- L'encadrement technique (staff principal de 6 personnes environ) pour l'organisation du séjour, de la course, des activités touristiques
- Le vol aller Paris CDG – Cork et le vol retour Dublin – Paris CDG sur Aer Lingus
- Les transferts en bus quotidien entre les sites de course, d'hébergement et des activités loisirs
- Les 7 nuitées en hébergement 3* ou 4* en chambre twin (2 lits séparés) ou double (1 lit de deux places pour les couples)
- La restauration pour tout le séjour, à l'exception du dîner libre à Clifden le jeudi 25 et du déjeuner libre à Dublin le samedi 27
- Le ravitaillement (eau, fruits ...) après la course
- L'assistance médicale pendant la course et le séjour
- La médaille et un tee-shirt technique aux couleurs de l'événement

L'inscription ne comprend pas :

- Deux repas dans le séjour à l'occasion des visites libres : le dîner à Clifden le 24 mai et le déjeuner à Dublin de 26 mai
- Les boissons commandées lors des déjeuners organisés dans les restaurants ou les pubs à l'arrivée de certaines étapes
- Le droit d'entrée dans les sites touristiques
- Vos consommations personnelles lors des activités touristiques ou les soirées libres

Le nombre total de participants étant limité, l'organisation retiendra les dossiers suivant les places disponibles et uniquement les candidatures dont le dossier administratif sera complet avant le 31 mars 2017.

Inscription en 2 deux fois par paiement en ligne sécurisé, avant le 31 mars 2018:

- **1er virement** / acompte de 517,90 euros encaissé au moment de l'inscription, avec le dossier administratif complet
- **2ème virement** / solde (1232 euros) à régler avant le 31 mars 2018.

Article 2 – Moyens d’inscriptions

Il est possible de s’inscrire de manière individuelle au trail The Irish Trail. L’inscription à cette course sur 5 étapes se déroulant en Irlande se fait exclusivement au moyen du formulaire d’inscription officiel en ligne disponible sur Internet.

Afin que le Participant connaisse plus en détail la course et le voyage, Exaequo Communication met à sa disposition sur le site www.exaequovoyages.com les caractéristiques des inscriptions proposées à la vente.

L’inscription à The Irish Trail est placée sous la responsabilité du Participant. Les photographies et graphismes présentées sur www.exaequovoyages.com sont uniquement dans le but d’illustrer les produits. Ils ne sont pas contractuels.

Aucune autre forme de transmission ou d’inscription ne sera acceptée pour ces courses.

L’inscription du participant ne sera effective qu’après le paiement du premier acompte des droits d’inscription.

De son côté, le Participant qui s’inscrit doit obligatoirement effectuer les étapes suivantes :

- Remplir la fiche d’identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées ou donner son identification Participant s’il s’est préalablement inscrit ;
- Valider son inscription après l’avoir vérifiée,
- Effectuer le paiement de l’acompte dans les conditions prévues ;
- Confirmer son inscription et ce premier règlement.
- Envoyer les éléments annexes

Dans un second temps, des relances automatiques seront envoyées pour rappel du paiement du solde avant le 31 mars 2018 précédent le trail.

La confirmation de la commande vaudra pour signature et acceptation des opérations effectuées.

Les pièces justificatives devront obligatoirement être remises dans un délai de 15 jours après l’inscription en ligne à savoir :

- La photocopie du passeport ou d’une carte d’identité en cours de validité
- 1 photo d’identité ou portrait (scan d’une photo d’identité, photo par portable, etc.)
- Un certificat médical datant de moins d’un an avant la date de l’épreuve au plus tard (facultatif si Marcheur ou Accompagnateur) de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition
- L’attestation de l’assurance rapatriement

En outre, l’organisateur se réserve la possibilité de refuser l’inscription de toute personne, à motif légitime. En cas de refus de l’inscription, toute demande de dommages-intérêts outre le remboursement des frais d’inscription est exclue.

L'organisateur se réserve le droit de disqualifier un participant et/ou de l'exclure de la compétition si celui-ci a sciemment communiqué des informations inexactes le concernant au moment de l'inscription.

Chaque inscription est strictement personnelle et nominative. Chaque inscription fait l'objet de l'attribution d'un numéro de dossard strictement personnel et non transférable à une tierce personne.

Toute cession ou transmission du dossard à un tiers est interdite. Toute infraction à cette interdiction entraîne la disqualification du participant.

Article 3 – Récapitulatif d'inscription et justificatif de paiement

Un récapitulatif d'inscription et un justificatif de paiement sera envoyé à chaque nouvelle inscription, faisant preuve d'inscription.

Article 4 – Annulations

Les annulations de réservation et demandes de remboursement devront être effectuées par lettre recommandée à :

Exaequo Communication
Parc d'activité de l'Odon
85 rue de l'Avenir
14790 VERNON

Les barèmes de remboursement sont les suivants :

- 70€ seront retenus pour frais de dossier en cas de désistement avant le 31/01/2017
- 10% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 1/02/2017 et le 01/03/2017
- 30% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 02/03/2017 et le 01/04/2017
- 60% de la totalité des droits seront retenus en cas de désistement entre le 02/04/2017 et le 01/05/2017
- Passée la date du 01/05/2017 à minuit, aucune demande de remboursement ne sera acceptée

Ces frais correspondent aux acomptes engagés par Exaequo Communication pour la préparation de l'événement.

EXAEQUO COMMUNICATION recommande donc vivement à chaque concurrent de souscrire à une assurance annulation ou à titre personnel auprès d'un assureur de son choix.

Article 5 – Données personnelles

Conformément à la loi 78-17 du 6 Janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Participant sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à usage interne d'Exaequo Communication pour l'organisation de The Irish Trail.

Le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les données personnelles le concernant et d'opposition en contactant l'organisation par mail à contact@exaequovoyages.com.

Aucune information personnelle n'est collectée à l'insu du Participant. Toutes les informations personnelles que le site www.exaequovoyages.com reçoit sont celles que le Participant lui a communiquées, lors de son interaction avec le site www.exaequovoyages.com.

Ce traitement automatisé permet à l'organisation de lutter contre la fraude à la carte bancaire. Le site www.exaequovoyages.com est amené à demander des documents supplémentaires au Participant. Dans l'hypothèse où le Participant refuserait de communiquer ces documents ou renseignements, Exaequo Communication annulera son inscription sans remboursement de l'acompte d'inscription.

La survenance d'un impayé au motif d'une autorisation frauduleuse d'une carte bancaire et les déclarations irrégulières ou mensongères du Participant entraîneront l'inscription des coordonnées en rapport avec la commande associée à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement géré par le site www.exaequovoyages.com.

Article 6 – Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site www.exaequovoyages.com exploité par la boutique en ligne d'Exaequo Communication sont et restent la propriété intellectuelle exclusive d'Exaequo Communication.

En aucun cas, le Participant ou tout autre personne n'est autorisé à reproduire, rediffuser, exploiter ou utiliser à aucun que ce soit, même partiellement, des éléments du site www.exaequovoyages.com

Les dénominations sociales et signes distinctifs de produits sur le site www.exaequovoyages.com sont protégés au titre du droit des marques. Toute reproduction ou représentation de tout ou partie de ces éléments est strictement interdite.

Article 7 – Droit applicable et litiges

Le présent contrat est régi par le droit français. La version française des conditions générales de vente prévaudra.

En cas de litige, le Participant s'adressera en premier lieu et en priorité à la société Exaequo Communication pour obtenir une solution amiable.